

Collectif d'Expérimentation et de Recherche en Pédagogie de l'Environnement (CERPE)

« École dehors »

Charte d'expérimentation du dispositif "École dehors" dans l'académie de Besançon

Contexte de l'international au local

Qu'est-ce que signifie « école dehors - outdoor learning » ?

Actuellement, le concept pédagogique du « Outdoor Learning » (Udeskole, Education outside the classroom) prend de l'ampleur à travers le globe. Cet enseignement a lieu régulièrement dans l'espace naturel et culturel proche de l'école. C'est l'enseignant qui y enseigne, parfois en intégrant des experts locaux, de manière interdisciplinaire et en faisant des liens avec le programme travaillé en salle de classe. L'apprentissage par l'expérience directe, dans des situations d'apprentissage authentiques et la stimulation des compétences essentielles à la vie se trouvent au centre de l'enseignement (Armbrüster et al., 2018; Barford et al., 2016).

Une Recherche Action Participative Nationale « Grandir avec la Nature - Études Critiques et Recherches sur les Interactions Formatives avec la Nature (ÉCRIN) »

Structures impliquées dans la recherche-action : Réseau École et Nature – Institut de Formation Recherche en Éducation Environnement – Université de Montpellier, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Education et Formation – Réseau d'Éducation à l'Environnement Bretagne – Agence Française pour la Biodiversité-GRAINE BFC

Depuis 2018, une recherche-action participative nationale est portée par le Réseau Ecole et Nature et a pour objet d'explorer les relations éducatives et formatives qui s'instaurent entre des élèves et la nature. Les situations pédagogiques sont variées mais néanmoins co-construites de manière à ce que la diversité nous renseigne sur les effets de chaque approche choisie en un lieu de nature défini. Les effets observés se rapportent aussi bien à l'apprentissage qu'aux émotions ressenties ou aux comportements développés. Le modèle d'interprétation globale en est la méta-analyse.

Ce projet de recherche-action porte sur l'impact des activités de pleine nature sur la construction de l'identité écologique des enfants. Il vise à identifier les types de rapport à la nature qui se construisent en fonction des actions éducatives menées et cherche à faire évoluer les pratiques d'éducation à la nature.

Aujourd'hui 64 classes d'écoles primaires et maternelles, 2 crèches, 2 accueils périscolaires, 10 classes vertes et un séjour de vacances "plein air" (pour adolescents) sont engagés dans la recherche-action nationale.

Le GRAINE accompagne 3 projets expérimentaux « d'école dehors » menés dans le Doubs depuis septembre 2018. D'autres établissements souhaitent aujourd'hui participer à ce dispositif.

Depuis le printemps 2020, 7 classes supplémentaires du Doubs sont accompagnées en partie sur un travail en distanciel pendant le confinement. Une dizaine intégrera la démarche à la rentrée scolaire 2020, dans l'académie de Besançon.

Dans le même temps, un partage d'expérience et de formation est pensé pour développer les projets d'écoles dehors dans les autres départements de la région, sur l'académie de Besançon, puis de Dijon.

2. Constat

La nature nous fait du bien, c'est aujourd'hui scientifiquement prouvé. Les contacts réguliers et fréquents à cette nature sont bénéfiques pour la santé physique et psychique. Ils favorisent le développement cognitif et émotionnel des enfants.

De nombreux pays, pour qui l'importance du lien à l'environnement à un rôle dans le développement des individus, ont perçu un intérêt pédagogique à enseigner dehors. Les « Forest School » ou "écoles en forêt", nées dans les années cinquante dans les pays nordiques, sont en augmentation, partout dans le monde depuis une dizaine d'années. Ce modèle encourage les enseignants à sortir pour bénéficier des potentiels pédagogiques du « dehors ».

Cette configuration d'apprentissage, où l'enfant s'épanouit au calme, avec de l'espace et un champ des possibles de découvertes et d'émerveillements inépuisables, semblent être propices à l'acquisition des compétences clés du 21eme siècle : communication, coopération, créativité et esprit critique. L'enseignement dehors participe aussi au développement de l'estime de soi. Il permet de canaliser les facteurs de stress liés au monde actuel et d'évacuer la violence inhérente à la consommation d'écran et de « virtuel ». En favorisant les expériences positives dans son environnement, en lien sensible avec les autres, il renforce l'intelligence sociale des individus et par conséquent du groupe.

Les observations réalisées dans le cadre de l'expérimentation menée dans le Doubs en 2018/2019 corroborent les études menées à l'échelle européenne. Les conclusions semblent unanimes pour affirmer qu'enseigner dans la nature est bénéfique pour les apprentissages scolaires et pratiquer l'école dehors permet d'atteindre de meilleurs résultats dans la plupart des enseignements traditionnels.

3. Les partenaires signataires de la charte

Le GRAINE BEC

Groupe Régional d'Accompagnement et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Bourgogne-Franche-Comté

Lieu de rencontre et d'échange, son objet est de stimuler la dynamique en Bourgogne-Franche-Comté dans la transmission de valeurs environnementales, économiques et sociales, de développer la prise de conscience environnementale en s'appuyant sur les structures et acteurs locaux qui interviennent dans l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Il se donne pour moyens de :

- Susciter l'échange, l'information, la mutualisation et le partenariat entre les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD),
- Assurer le lien avec les autres réseaux régionaux et extra régionaux, le national voire l'international,
- Contribuer à professionnaliser l'EEDD dans un objectif de qualité (finalité, pédagogie...),
- Communiquer et promouvoir les actions et acteurs de l'EEDD sur le territoire régional et extra régional (national, international),
- Faire reconnaître et défendre l'EEDD auprès du public et des structures pédagogiques.

Le GRAINE a investi ce champ de l'éducation dehors dans la poursuite d'actions déjà menées au sein du réseau comme par exemple : des journées d'échanges de pratiques sur la mise en place de coins nature, l'expérimentation pédagogique des "24h dehors" suite aux rencontres "Sortir!" et le Collectif d'Expérimentation et de Recherche en Pédagogie de l'Environnement dont certains membres accompagnent aujourd'hui les démarches d'école dehors.

Le comité académique FCPE Franche-Comté

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de Franche-Comté

La FCPE de l'académie de Besançon a mis au cœur de son projet la transition écologique. Faire transition nécessite d'adapter les modèles éducatifs. L'école, les parents et les enfants sont au cœur de ce processus.

Quel que soit le projet, associer les parents est essentiel. L'école dehors est une opportunité de renforcer les liens écoles - parents.

Le PARDIE de l'Académie de Besançon

Pole Académique Recherche Innovation Expérimentation

Le PARDIE de l'académie de Besançon est une cellule académique coordonnée par deux Conseillers Recherche Développement Innovation Expérimentation (CARDIE) et chargée, sous l'autorité du recteur, de piloter la politique académique de l'innovation et de l'expérimentation. Le PARDIE travaille en lien avec les autres services académiques et les acteurs de la communauté éducative. Les membres du PARDIE repèrent, impulsent et accompagnent les actions innovantes et les expérimentations pédagogiques menées dans l'académie.

Leur rôle consiste à accompagner les équipes au sein des établissements et des écoles dans toutes les étapes de l'innovation et de l'expérimentation pédagogique :

- Réflexion initiale autour du projet
- Mise en œuvre de l'action
- Concertation
- Lien avec la recherche
- Rédaction du bilan annuel et de la fiche Innovathèque.
- Réflexion sur l'évolution du projet.

Les missions du PARDIE consistent également à :

- Faire connaître et valoriser les actions innovantes et les expérimentations menées dans l'académie
- Renforcer les liens avec la recherche
- Favoriser la mutualisation des pratiques innovantes et leur essaimage.

4. Pourquoi cette charte?

Cette charte vise à partager des objectifs communs au sein des pratiques d'école dehors, sans pour autant contraindre les particularités propres à la liberté pédagogique de chaque enseignant.

En réponse à l'émergence d'initiatives et au besoin de soutien des enseignants dans leurs explorations pédagogiques, il semble essentiel de proposer un cadre d'accompagnement éducatif cohérent et pertinent pour favoriser la qualité et la pérennité des actions mises en place, ainsi que la promotion des démarches innovantes.

Cette charte s'applique pour les années scolaires 2020 à 2022 qui correspondent à la recherche action nationale.

Les partenaires de la présente charte sont en accord sur les principes suivants :

La pratique d'école dehors, c'est :

- Permettre à l'enseignant de sortir régulièrement dehors et toute l'année, c'est à dire au moins une fois par mois, pour une durée d'une demie journée. L'espace-temps ainsi défini garantit la pertinence de l'exploration pédagogique, et l'installation "d'habitudes d'apprentissages" autant pour les élèves que pour les enseignants.
- S'appuyer sur les potentiels pédagogiques disponibles sur le site d'apprentissage extérieur pour mener des apprentissages interdisciplinaires avec sa classe.
- Favoriser la curiosité et la motivation d'apprendre en intégrant la part d'incertitude liée à l'extérieur comme moteur d'exploration pédagogique.

Pour cela il est nécessaire de :

- Identifier les classes souhaitant s'inscrire dans cette démarche de projet "École dehors".
- Identifier les personnes et structures en capacité d'accompagner ce type de projet, en cohérence avec la présente charte.
- Poser un cadre sécurisant pour les enfants, enseignants, parents, accompagnants et accompagnateurs,
- Fournir tout au long de l'année un accompagnement aux enseignants engagés dans la démarche.

5. Engagements réciproques

1. Engagements du GRAINE BFC

Le GRAINE BFC s'engage à :

Coordonner l'expérimentation sur son territoire d'action :

- Organiser les réunions et temps d'échanges avec les enseignant.e.s,
- Étre présent selon le besoin à la demande des enseignants pour présenter le projet aux parents, élus, partenaires locaux.
- Diffuser des comptes rendus de ces temps auprès des enseignants et accompagnants engagés dans l'expérimentation.
- Organiser la diffusion d'information, par exemple avec la mise en place de liste de diffusion, pour faciliter la communication entre et avec les enseignants.

Organiser et structurer le lien avec l'équipe de la recherche-action ECRIN :

- Recueillir, harmoniser et transmettre les données fournies par les enseignant.e.s à l'équipe de la recherche-action,
- Proposer et expliciter l'usage d'outils ou de méthodes nécessaire à la réalisation de la recherche action.

Mettre en lien, des "éducateurs à l'environnement", accompagnatrice.eur.s compétent.e.s avec les enseignant.e.s dans le cadre de l'accompagnement de projet d'école dehors :

- Former les accompagnants à l'accompagnement d'école dehors,
- Identifier, en fonction du secteur géographique et des besoins d'accompagnement formulés par les enseignant.e.s, l'accompagnant pertinent pour chaque projet.

Valoriser les expérimentations au niveau régional, national et international, notamment lors d'évènements liés à l'éducation, ainsi qu'auprès des médias et de la presse.

Associer le Rectorat par l'intermédiaire du PARDIE et des conseillers pédagogiques :

- Fournir la liste et les coordonnées des écoles impliquées dans la recherche action.
- Inviter les représentants du PARDIE lors des réunions avec les enseignants.
- Inviter les conseillers pédagogiques concernés par des projets d'écoles dehors.
- Communiquer les compte-rendu des réunions menées avec les enseignants.
- Effectuer un bilan annuel de l'action avec le Rectorat.
- 2. Engagements du comité académique FCPE Franche-Comté

La FCPE s'engage à :

- Étre présent à la demande des enseignants à certaines réunions de présentation du projet auprès des parents.
- Faciliter le lien et la circulation de l'information avec le rectorat,
- Soutenir des classes en projet auprès du Rectorat.
- Valoriser au sein de la fédération des parents d'élèves et dans la presse, les projets d'écoles dehors relatifs à l'expérimentation soutenu par cette charte.
- Apporter un appui financier pour l'achat de matériel dans les écoles

3. Engagements de l'éducation nationale par le PARDIE

L'éducation nationale – académie de Besançon, via le PARDIE de Besançon, s'engage à :

- Fournir les éléments nécessaires au montage d'un projet d'école dehors auprès des enseignants demandeurs et de leurs supérieurs hiérarchiques (date de dépôt des projets, lien avec le GRAINE et/ou la FCPE, etc.),
- Suivre et accompagner les enseignants tout au long du projet.
- Informer et faire le lien avec les conseillers pédagogiques, les corps d'inspection et les chefs d'établissement pour la mise en œuvre du projet.
- Communiquer et valoriser la démarche d'expérimentation d'école dehors auprès des équipes éducatives des établissements primaires et secondaires de l'académie,
- Communiquer et valoriser cette démarche auprès des acteurs de l'école publique, dans l'académie, ainsi qu'à l'échelle nationale.

4. Engagements des enseignant.e.s

Dans le cadre de l'accompagnement de l'expérimentation, les enseignant.e.s s'engagent à :

- Renseigner l'appel à projet d'expérimentation et d'innovation pédagogique auprès du PARDIE,
- Participer à la recherche action nationale du Réseau École et Nature :
- Fournir les éléments de type : fréquence de sortie, type de milieu pour la classe dehors, données d'observations, témoignages d'enfants et/ou d'accompagnatrice.eur.s, etc,
- Faire l'usage d'outils et/ou de méthodes d'observation travaillés par l'équipe de recherche nationale (exemples : gradient de nature, fiche projet etc.),
- Participer à des temps de travail ou d'échanges dans le cadre de la recherche-action, c'est-à-dire 2 séminaires d'½ journée à distance et 1 séminaire de 3 jours en présentiel par an.

Intégrer le groupe d'enseignant.e.s qui a déjà démarré le projet expérimental dans le Doubs pour des échanges de pratiques, le suivi et l'évaluation du projet avec le GRAINE :

- Participer à des temps d'échanges de pratiques avec d'autres enseignants et des accompagnant.e.s., à raison de 5 par an.
- Témoigner de l'expérimentation et de son accompagnement lors d'évènements liés à l'éducation « dehors », ainsi qu'auprès des médias et de la presse.

Pour l'Éducation Nationale, M. le recteur d'académie Pour le GRAINE BFC M. le coprésident(e) Pour le comité académique FCPE FC Mme la coordinatrice

Jof Clark

topol